

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Le mardi 27 septembre, à 19 h 00, sous la présidence de Madame Carine PETIT, Maire du 14^{ème} arrondissement, les membres du Conseil du 14^{ème} arrondissement de Paris se sont réunis à la Mairie en salle des mariages sur convocation adressée à chacun des conseillers ainsi que l'ordre du jour par voie dématérialisée (O.D.S.), le 21 septembre 2022.

Publication des convocations et de l'ordre du jour a été faite à la même date sur le panneau de la Mairie du 14^{ème} arrondissement prévu à cet effet.

Secrétaire de séance : M. Amine BOUABBAS

Membres présents :

M. Jean-François ALEXANDRE, M. Didier ANTONELLI, M. Eric AZIERE, Mme Agnès BERTRAND, M. Amine BOUABBAS, Mme Julie CABOT, Mme Marie-Claire CARRERE-GEE, Mme Catherine CHEVALIER, Mme Stéphanie CLAUD, M. Maxime COCHARD, M. Elliot DE FARAMOND, Mme Marie-Louise DUHALDE, M. Guillaume DURAND, Mme Anissa GHAI, M. Valentin GUENANEN, M. Thierry LE DEZ, M. Florentin LETISSIER, M. Jérôme MARCHAND, Mme Sinda MATMATI, Mme Sidonie PARISOT, Mme Carine PETIT, M. Pierre RABADAN, Mme Mélody TONOLLI, M. Patrick VIRY.

Excusés ayant donné pouvoir pour les votes :

Mme Célia BLAUDEL durant toute la séance
M. Zoubir GHANEM durant toute la séance
M. Valentin GUENANEN jusqu'au projet de délibération 2022 DEVE 65
Mme Hélène MERMBERG durant toute la séance
Mme Olivia POLSKI à partir du projet de délibération 2022 DAF 56
M. Hermano SANCHES RUIVO durant toute la séance
M. Cédric VILLANI durant toute la séance
M. Patrick VIRY jusqu'au projet de délibération 2022 DSOL 88

dont les mandataires sont respectivement :

M. Pierre RABADAN
M. Amine BOUABBAS
M. Thierry LE DEZ
Mme Agnès BERTRAND
M. Valentin GUENANEN
M. Didier ANTONELLI
Mme Carine PETIT
Mme Marie-Claire CARRERE-GEE

Excusés n'ayant pas donné pouvoir :

M. Eric AZIERE jusqu'au projet de délibération 2022 DDC 62
M. Florentin LETISSIER jusqu'au projet de délibération 2022 DVD 102
Mme Olivia POLSKI jusqu'au projet de délibération 2022 DEVE 65

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Ordre du jour

14 2022 16 Adoption du procès-verbal des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du 27 juin 2022

2022 DDCT 60 Détermination du cadre de référence de la répartition pour 2023 de la dotation d'animation locale et de la dotation de gestion locale

2022 DDCT 61 dotation d'investissement - délibération-cadre investissement 2023

14 2022 18 Inventaire 2023 des équipements de proximité de la Mairie du 14^{ème} arrondissement

2022 DDCT 62 Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2023

Mme Carine PETIT rapporteur.

14 2022 17 Autorisation à Madame la Maire du 14^e arrondissement de faire procéder à l'inscription d'associations à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e arrondissement (MVAC)

M. Elliot DE FARAMOND rapporteur.

2022 DASCO 64 Caisses des écoles - Versement de subventions exceptionnelles (4 750 000 euros) au titre de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire

2022 DASCO 84 Caisse des écoles (14^{ème}) - Subvention d'investissement (27 291,60 euros) au titre de la restauration scolaire du collège Giacometti

2022 DASCO 69 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (619 430 euros) et subventions travaux (131 679 euros)

2022 DASCO 70 Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2023 (10 947 737 euros)

2022 DASCO 71 Collèges imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2023 (2 779 333 euros)

2022 DASCO 96 Divers collèges - Dotations (1 087 099 euros) pour le soutien de la Ville de Paris aux projets éducatifs

2022 DFPE 126 Subventions (620 553 euros), avenant n° 1 à l'association FRANCE HORIZON (10c) pour ses trois établissements de petite enfance

2022 DFPE 149 Subventions (14 398 €) et conventions avec l'association « ABC Puériculture » (16e) pour la réalisation de travaux de mises aux normes pour deux établissements d'accueil du jeune enfant.

2022 DFPE 143 Mise en œuvre d'un plan de soutien en direction des acteurs associatifs de la Petite Enfance face à la crise sanitaire et économique

2022 DFPE 152 Subventions (81.250 euros) - et conventions - à six associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique.

M. Amine BOUABBAS rapporteur.



CONSEIL DU 14^e arrondissement

DÉLIBÉRATION

2022 DLH 123 Octroi et réitérations de garanties d'emprunts finançant divers programmes de logement social de la RIVP

2022 DLH 146 Réalisation, 44 Rue Raymond Losserand (14e) d'un programme de rénovation d'un logement social par SNL Prologues - Subvention (12 150 euros)

2022 DLH 173 Garantie d'emprunt au bénéfice de la RIVP pour un emprunt à hauteur de 20.000.000 € visant le financement de diverses opérations de logement social, libre et de locaux d'activité.

Mme Agnès BERTRAND rapporteur.

2022 DEVE 64 Dénomination Jardin des colonnes-Ricardo Bofill attribuée au jardin des colonnes situé 2, place de Séoul dans le 14e arrondissement de Paris

M. Thierry LE DEZ rapporteur.

2022 DAC 11 Subvention (220.000 euros) à l'association Cité-Théâtre et avenant n°1 à la convention annuelle financière (14e).

2022 DAC 298 Subvention de fonctionnement (2.217.500 euros) et avenant à la convention avec l'EPCC Maison des Pratiques Artistiques Amateurs.

2022 DAC 603 Subventions (11.000 euros) à cinq associations au titre de l'action culturelle locale du 14e arrondissement

2022 DAC 242 Subventions (241.000 euros) conventions et avenants à convention avec huit structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir.

2022 DASCO 87 Subventions (284.000 euros) avec conventions ou avenants avec des associations pour des résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir et de l'Olympiade Culturelle.

2022 DAC 495 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcelle Meyer au 35 avenue Jean Moulin, dans le 14ème

2022 DAC 496 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Dimitri Bouchène et Serge Ernst au 35 avenue Jean Moulin dans le 14ème

2022 DEVE 65 Dénomination square Valentine Schlegel attribuée au square situé 17, rue Pauly dans le 14e arrondissement de Paris

Mme Mélody TONOLLI rapporteur.

2022 DAE 56 Conventions et subventions de fonctionnement (350 000 euros) en faveur de 17 structures parisiennes de l'économie sociale et solidaire pour la transition écologique de l'économie

M. Jérôme MARCHAND rapporteur.

2022 DSOL 88 Subvention (40 000 euros) à l'association Passerelle-Assist'Aidant.

Mme Carine PETIT rapporteur.

DÉLIBÉRATION

2022 DVD 102 Actions contribuant au partage de l'espace public et à la Stratégie Paris Piéton - Subventions (31 500 euros) et conventions avec 8 associations

2022 DVD 105 Soutien aux associations vélo : subventions de fonctionnement à 15 associations (171 000 €) et conventions associées.

M. Guillaume DURAND rapporteur.

2022 SG 60 Convention VDP-FDD Paris 2024 « Éducation par le sport » et convention avec les lauréats

2022 SG 47 Transformations olympiques : Impact 2024 - convention de coopération Ville de Paris FDD Paris 2024 et conventions d'exécution

Mme Anissa GHAIKI rapporteure.

2022 DSOL 55 Subventions (465 000 euros) et conventions avec 25 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique.

Mme Julie CABOT rapporteure.

2022 DAE 58 Budget Participatif – Subventions (143 000 euros) et conventions avec sept structures de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat social

2022 DPE 33 Subventions (61.000 euros) et conventions avec trois associations œuvrant pour la réduction des déchets

2022 DTEC 21 Demande d'autorisation de recherche de gîte géothermique par le SIPPAREC au 39 rue Danton à Malakoff (92), en vue de la création d'un réseau de chaleur sur Malakoff et Montrouge

Mme Sinda MATMATI rapporteure.

Question

Q14 2022 04 Question déposée par Mme Marie-Claire Carrère-Gée et les élus du groupe 100% 14ème relative à la sécurité et au logement

Vœux

V14 2022 11 Vœu présenté par Mme Catherine Chevalier, Mme Julie Cabot, M. Guillaume Durand, et les élu.e.s de la majorité municipale, relatif au retour à une offre complète de transports sur toutes les lignes

V14 2022 12 Vœu présenté par Mme Catherine Chevalier, Mme Agnès Bertrand, et les élu.e.s de la majorité municipale, relatif au devenir du site « La Rochefoucauld »

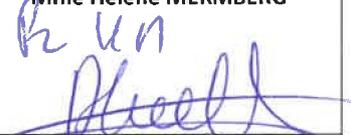
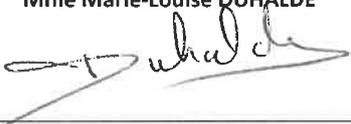
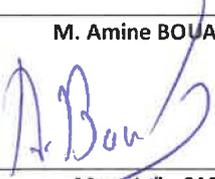
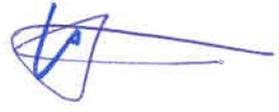
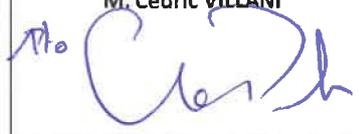
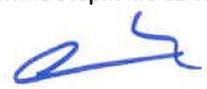
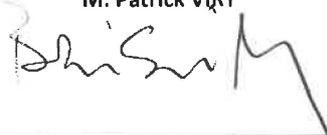
V14 2022 13 Vœu présenté par Mme Melody Tonolli, M. Thierry Le Dez, et les élu.e.s de la majorité municipale relatif à la création de Journées du Matrimoine et du Patrimoine à Paris en 2023

V14 2022 14 Vœu présenté par Mme Olivia Polski, M. Valentin Guenanen et les élu.e.s de la majorité municipale, relatif à la mise en œuvre des sanctions pour les dark stores en infraction

Séance du 27 septembre 2022

DÉLIBÉRATION

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

M. Jean-François ALEXANDRE 	M. Maxime COCHARD 	Mme Sinda MATMATI 
M. Didier ANTONELLI 	M. Elliot DE FARAMOND 	Mme Hélène MERMBERG 
M. Eric AZIERE 	Mme Marie-Louise DUHALDE 	Mme Sidonie PARISOT 
Mme Agnès BERTRAND 	M. Guillaume DURAND 	Mme Carine PETIT 
Mme Célia BLAUEL 	Mme Anissa GHAIDI 	Mme Olivia POLSKI 
M. Amine BOUABBAS 	M. Zoubir GHANEM 	M. Pierre RABADAN 
Mme Julie CABOT 	M. Valentin GUENANEN 	M. Hermano SANCHES RUIVO 
Mme Marie-Claire CARRERE-GEE 	M. Thierry LE DEZ 	Mme Mélody TONOLLI 
Mme Catherine CHEVALIER 	M. Florentin LETISSIER 	M. Cédric VILLANI 
Mme Stéphanie CLAUX 	M. Jérôme MARCHAND 	M. Patrick VIRY 

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/171 : Adoption du procès-verbal des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du 27 juin 2022.

DELIBERATION N° 171

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet 14 2022 16 du compte rendu du Conseil d'arrondissement de la séance du 27 juin 2022 adressé aux Conseillers d'arrondissement concomitamment à l'ordre du jour ;

Vu l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 14 du règlement intérieur du Conseil d'arrondissement ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine PETIT, rapporteure, Maire du 14^{ème} arrondissement

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^{ème} arrondissement

DELIBERE

Le procès-verbal des délibérations est adopté à l'unanimité

Suffrages exprimés : 27 dont 7 pouvoirs

 -Pour : 27 dont 7 pouvoirs

 -Contre : dont pouvoir

Abstentions : dont pouvoir

Ne prennent pas part au vote :



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/172 : Détermination du cadre de référence de la répartition pour 2023 de la dotation d'animation locale et de la dotation de gestion locale

DELIBERATION N° 172

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DDCT 60, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation la détermination, au titre de l'exercice 2023, les modalités de la répartition des dotations d'animation locale et de gestion locales

Vu les articles L.2511-16, L.2511-18, L.2511-36 à L.2511-41 et R. 2511-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C. T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine PETIT, rapporteure, Maire du 14^{ème} arrondissement

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^{ème} arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	22	dont	6	pouvoirs
-Pour :	22	dont	6	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	5	dont	1	pouvoir

(JF Alexandre, MC Carrère-Géc, S Claux, ML Duhalde, P Viry)

CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/173 : Dotation d'investissement – délibération-cadre investissement 2023.

DELIBERATION N° 173

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DDCT 61, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation des conseils d'arrondissement à effectuer des dépenses d'investissement sur des équipements autres que ceux visés à l'article L. 2511-16 du Code Général des Collectivités Territoriales .

Vu les articles L.2511-16, L.2511-18, L.2511-22, L.2511-27, L. 2511-28, L 2511-36, L. 2511-36-1 et L 2511-43 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine PETIT, rapporteure, Maire du 14^{ème} arrondissement

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^{ème} arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	22	dont	6	pouvoirs
-Pour :	22	dont	6	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	5	dont	1	pouvoir

(JF Alexandre, MC Carrère-Gée, S Claux, ML Duhalde, P Viry)



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/174 : Inventaire 2023 des équipements de proximité de la Mairie du 14^{ème} arrondissement.

DELIBERATION N° 174

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 14 2022 18, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'inventaire des équipements de proximité pour l'exercice 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu le projet de délibération 2022 DDCT 62 du Conseil de Paris en date des : 11-12-13 et 14 octobre 2022 relatif à l'inventaire des équipements pour l'année 2023 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine PETIT, rapporteure, Maire du 14^{ème} arrondissement ;

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^{ème} arrondissement

DELIBÈRE

Article 1 : L'ensemble des précédentes délibérations concernant l'inventaire des équipements dont le Conseil du 14^{ème} arrondissement à la charge est abrogé.

Article 2 : L'inventaire des équipements de proximité dont le conseil du 14^{ème} arrondissement à la charge est fixé conformément à la liste ci-annexée.

Article 3 : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	27	dont	7	pouvoirs
-Pour :	27	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :		dont		pouvoir

Ne prennent pas part au vote :

CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

DELIBERATION N° 174 (suite)

Exercice 2023 EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE Pour l'Arrondissement : **MAM** 202 Equip.

Mairie	District	Catégorie	Type	Désignation	Adresse	N° Equip.
MA 14	DAC	13012	Centre de ressources	Lieux culturels "Faire monter" construction de l'équipement associatif	12-17 rue Gère-Jacques	10333
MA 14	DAC	13011	Bibliothèque	Bibliothèque municipale Georges Le Moine	30 rue Guémard	3127
MA 14	DAC	13013	Médiathèque	Bibliothèque-départementale municipale André Colette	5 rue de Rodez	3192
MA 14	DAC	13013	Médiathèque	Bibliothèque-départementale Georges Grouff	25 rue du commandant Leuchars	10629
MA 14	DAC	13011	Observatoire	Observatoire municipal du Héris arboréolent	2 Impasse Vireuil	11166
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 10 rue Sévère	10 rue Sévère	543
MA 14	DAS00	10113	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 11 rue Jean Deuret	11 rue Jean Deuret	535
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 13 rue de Fougat	13 rue de Fougat	579
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 15 rue Antoine Chénier	15 rue Antoine Chénier	520
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 180 rue d'Alsace	180 rue d'Alsace	828
MA 14	DAS00	10113	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 2 rue Maurice Rouvier	2 rue Maurice Rouvier	834
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 22 rue Antoine Chénier	22 rue Antoine Chénier	840
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 23 rue Bouvier	23 rue Bouvier	850
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 23 rue Jacquier	23 rue Jacquier	850
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 24 rue Desbrière	24 rue Desbrière	861
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 28a rue d'Alsace	28a rue d'Alsace	834
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 34 rue Garnier	34 rue Garnier	327
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 48 rue Hippolyte Mandron	48 rue Hippolyte Mandron	741
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 52 rue Maurice Rouvier	52-51 rue Maurice Rouvier	773
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 52 rue Garnier	52 rue Garnier	774
MA 14	DAS00	10113	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 7 avenue Maurice d'Occagne	7 avenue Maurice d'Occagne	805
MA 14	DAS00	10113	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 77 rue de la Touche Jaeger	77 rue de la Touche Jaeger	816
MA 14	DAS00	10112	Ecole maternelle à accueil	Ecole maternelle 7 avenue Adam Fourrier	7 avenue Adam Fourrier	840
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 5 avenue Adam Fourrier	5 avenue Adam Fourrier	867
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 13 rue d'Alsace	13 rue d'Alsace	864
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 12 rue Sévère	12 rue Sévère	868
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 18 rue Jean Zay	18 rue Jean Zay	864
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 18 rue de Fougat	18 rue de Fougat	864
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 20 rue Antoine Chénier	20 rue Antoine Chénier	865
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 24 rue Desbrière	24 rue Desbrière	864
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 26 rue Pierre Larousse	26 rue Pierre Larousse	865
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 3 rue d'Alsace	3 rue d'Alsace	1301
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 48 rue Sévère	48 rue Sévère	1346
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 48 rue Hippolyte Mandron	48 rue Hippolyte Mandron	1346
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 5 rue Pierre d'Avesnes	5 rue Pierre d'Avesnes	1359
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 7 avenue Maurice d'Occagne	7 avenue Maurice d'Occagne	1367
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 7 rue Amalthe	7 rue Amalthe	1369
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 8 rue Maurice Rouvier	8 rue Maurice Rouvier	1369
MA 14	DAS00	10113	Ecole élémentaire à accueil	Ecole élémentaire 17 boulevard Arago	17 boulevard Arago	1103
MA 14	DAS00	10114	Ecole polyvalente à accueil	Ecole polyvalente 13 rue de la Grande	13 rue de la Grande	1134
MA 14	DAS00	10114	Ecole polyvalente à accueil	Ecole polyvalente 40 rue de Fougat	40-71 rue de Fougat	1135
MA 14	EGCT	17011	Maison départementale	Maison du 14ème arrondissement	20a, place Ferdinand Brunet	4200
MA 14	EGCT	17012	Atelier de fabrication d'arrondissement	Atelier de la mairie de 14e arr. rue Mouton-Cuvelier	30 rue Mouton-Cuvelier	4200
MA 14	EGCT	17017	Maison des associations, locaux associatifs	Maison de la vie municipale et citoyenne du 14ème arr.	21 rue Desbrière	4200
MA 14	EGCT	17017	Maison des associations, locaux associatifs	Lieux associatifs rue du Moulin des Capins	11 rue du Moulin des Capins	2636
MA 14	EGCT	17017	Maison des associations, locaux associatifs	Lieux associatifs rue du Saint-Gobard	35 rue du Saint-Gobard	2640

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

DELIBERATION N° 174 (suite)

Exercice 2023

EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE

Pour l'Arrondissement : **MAM**

202

Equip.

Mairie	Départ	CHL334	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 14	DDOT	17017	Maison des associations, locaux associatifs	Locaux associatifs rue Suard	40, rue Suard	5941
MA 14	DDOT	17017	Maison des associations, locaux associatifs	Bâtiments accolés du 14ème arrt	15, rue Saint-Jacques	12371
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Paul Flah	34, rue Carnegie provisoire	3159
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin école Thérèse Audin rue Jardin de la SAC d'Asnières	8, avenue de la Liberté	3254
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin des Colombes	8, place de Sœur	3367
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin Maury (Pigeonnières rue Jardin des Salines)	4, rue des Ormes	3370
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Mal Maurice Roguée	8, rue Maurice Roguée	3377
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin du Centre	30, rue Guilleminot	3385
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin Albert Godefract	1, rue des Thermopyles	3425
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Adèle - Rodier	108, rue Raymond Lemaître	3425
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square aux Arènes	10, avenue Georges Lannes	3434
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Claude-Nicolas Ledoux	10, place Gabriel Rochereau	3438
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin Louis Auguste (ex-Square de la rue de Châtillon)	10, rue de Châtillon	3453
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square François Harbat rue-Square de la SAC Odor	7, rue Saint-Léon	3458
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square de Louis Lantier	70, rue Vaugoussier	3460
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square de Louis Négre	10, place Gabriel Rochereau	3461
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square de Raymond Couand	30, rue Suard	3463
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square des Jaspées	113, rue Vaugoussier	3464
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square du cardinal Wyszynski	54, rue Vaugoussier	3466
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square du chanoine Viollet	72, rue du Moulin vert	3467
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square du Moulin de la Vierge	105, rue Vaugoussier	3468
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin du Moulin des Trois cornes	4, rue Raymond Lemaître	3469
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square du Père Flamin	112, rue Vaugoussier	3469
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square du Jardinier de Rouffes	30, avenue Ernest Renan	3470
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Ferdinand Brunet rue 2 rue Dumouriez - (ex-Square du nom de rue)	1, rue Pierre Castagnon	3482
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square François Bachelin	10, rue Jacques	3484
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Gabriel Bely	1, rue Jéhu	3485
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Georges Lantier	8, place Gabriel Rochereau	3486
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Harbat et Achille Duchêne	140, rue Vaugoussier	3486
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Jacques Antoine	2, place Gabriel Rochereau	3487
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Jean Moulin	1, avenue Ernest Renan	3488
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Jules Hanafie	1, place Jules Hanafie	3488
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Jules Sarrat	5, rue Jules Sarrat	3488
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Jules Dumont (ex-Square Olivier Noyer - Lantier)	5, rue Lantier	3488
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square Pilly	10, rue des Ormes	3491
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin Alma Marty rue Jardin de la terre du papillon (ex-place de Valenciennes)	25, avenue de la place de Valenciennes	4026
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin Jules Née	108, avenue Maurice d'Occagne	4030
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Square de la place Louis Lemaître (ex-Square de la pl. Louis Lemaître)	140, rue Raymond Lemaître	4047
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin d'Israël	1, rue Debout	4048
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin de l'Observatoire	46, boulevard Arago	4054
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin Lucrèce et Pauline Harbat (ex-Jardin de la rue Brocaux)	60P, rue Dour	4059
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardin de la place Gabriel Ferry	Place Gabriel Ferry	4065
MA 14	DDVE	19119	Promenade ouverte, Mal planté, Jardin, Square	Jardins de Jérôme René Dor	10, avenue Ernest Renan	4043
MA 14	DDVE	19119	Jardin décoré	Jardin d'Israël - Vaugoussier	5, boulevard Arago	4055
MA 14	DDVE	19119	Jardin décoré	Jardin de la rue à droite du 14ème arrt	30, rue Maurice Couand	4056
MA 14	DDVE	19119	Jardin décoré	Jardin du moulin de la terre du papillon (ex-place de Valenciennes)	25, place Ferdinand Brunet	4058
MA 14	DDVE	19119	Jardin décoré	Jardin de la rue de la terre du papillon	7000, rue de la terre du papillon	4059

CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

DELIBERATION N° 174 (suite)

Exercice 2023

EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE

Pour l'Arondissement : MATH

202

Equip.

Mairie	Départ	CHIFFRE	Type	Désignation	Adresse	N° Répertoire
MA 14	CDVTE	10200	Jardinier dévoué	Jardinier de l'allée Georges Dumas	14, allée Georges Dumas	3702
MA 14	CDVTE	10200	Jardinier dévoué	Fleur d'orange du boulevard Edgar Quinet	3, boulevard Edgar Quinet	3801
MA 14	CDVTE	10200	Jardinier dévoué	Plante d'orange de la rue Frédéric	50, rue Frédéric	3813
MA 14	CDVTE	10200	Jardinier dévoué	Plante d'orange de la rue Victor Schoelcher	8, rue Victor Schoelcher	3815
MA 14	CDVTE	10200	Jardinier dévoué	Jardinier de la rue de Gergovie	1, rue de Gergovie	3817
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue de Assis	28, rue Assis	3818
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue de la Tombe Isaac	88, avenue René Coty	3819
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la place Ferdinand Brunet	26a, place Ferdinand Brunet	3821
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Plante d'orange du carrefour Assis - Dixot	105, rue d'Assis	3846
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue Vauvilliers	37, rue Vauvilliers	4125
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier du monument du général Lachart	1, rue de la Légion Etrangère	7371
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Décoration de l'entrée du général Lachart	103, avenue du général Lachart	7373
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la place Gilbert Prieur	1, place Gilbert Prieur	7374
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Plante d'orange de l'avenue Raillé	80, avenue Raillé	7375
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue de Gergovie	28, rue de Gergovie	7376
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue d'Assis	19, rue d'Assis	7377
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue Jules Barne	12, rue Jules Barne	7378
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier ange des rues Samara - de la Tombe Isaac	1, rue Samara	7379
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la place de Castagny	22, place de Castagny	7380
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue du Moulin-des-Lapins	5, rue du Moulin-des-Lapins	7382
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue Fernand Halévy	10, rue Fernand Halévy	7383
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier du square Raillé	5, square Raillé	7385
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de l'avenue du Maître	187, avenue du Maître	7387
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de l'avenue Maurice d'Occagne	1, avenue Maurice d'Occagne	7388
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier ange des rues de la Tombe Isaac - du Père Corazzi	20, rue de la Tombe Isaac	7389
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier verticaux du 1 rue Saint-Vives	1, rue Saint-Vives	7390
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier vertical du 113 rue de la Tombe Isaac	113, rue de la Tombe Isaac	7391
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la place du 25 août 1944	3, place du 25 Août 1944	8640
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue Daucourt	3, rue Daucourt	8641
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier vertical du 10 rue Serant	10, rue Serant	8642
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier vertical du 7 rue Ernie Richard	7, rue Ernie Richard	8643
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier vertical du 8 boulevard Saint-Jacques	8, boulevard Saint-Jacques	8644
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier vertical du 77 rue de la Tombe Isaac	77, rue de la Tombe Isaac	8645
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier vertical du 14 avenue Jean Moulin	14, avenue Jean Moulin	8646
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de l'avenue de la porte de Montreuil	8, avenue de la porte de Montreuil	10256
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de l'avenue de la porte de Châtillon	2, avenue de la porte de Châtillon	10257
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Talus de l'avenue René Coty	43, avenue René Coty	10258
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier vertical du 44 avenue René Coty	44, avenue René Coty	10259
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue Maurice Hugué	15, rue Maurice Hugué	10267
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue Camille Fauriol	12, rue Camille Fauriol	10268
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue Marie Clémence place de Sébat	17, rue Marie Clémence place de Sébat	10269
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue Hippolyte Schœlcher	72, rue Hippolyte Schœlcher	10430
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de l'avenue de la Porte de Vanves	2, avenue de la Porte de Vanves	10431
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la place Mohamed Doukazi	24, avenue de la Libération	10432
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue des Marniers	7, rue des Marniers	10487
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue Dixot	9, place Alice Guy	10488
MA 14	CDVTE	10211	Terraplan, jardinière, plate-bande	Jardinier de la rue Doukazi	1, rue Doukazi	10489

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/175 : Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2023.

DELIBERATION N° 175

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DDCT 62, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation au titre de l'exercice 2023, la mise à jour de l'inventaire des équipements dont les Conseils d'arrondissement ont la charge,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-16 et L. 2511-18

Sur le rapport présenté par Mme Carine PETIT, rapporteure, Maire du 14^{ème} arrondissement

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^{ème} arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés : 27 dont 7 pouvoirs

-Pour : 27 dont 7 pouvoirs

-Contre : dont pouvoir

Abstentions : dont pouvoir

Ne prennent pas part au vote :



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/176 : Autorisation à Madame la Maire du 14^e arrondissement de faire procéder à l'inscription des associations à la Maison de la Vie Associatif et Citoyenne du 14^e arrondissement (MVAC)

DELIBERATION N° 176

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 14 2022 17, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'autorisation de faire procéder à l'inscription d'associations qui en ont fait la demande et ont produit les pièces nécessaires à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^{ème} arrondissement .

Vu les articles L.2511-16 et L. 2511-18, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par M. Elliot De FARAMOND, rapporteur, Adjoint en charge de la vie associative et participation citoyenne ;

Sur la proposition de Mme Carine PETTI, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :		dont		pouvoir
Ne prennent pas part au vote :				



CONSEIL DU *14^{ème}*

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/177 : Caisses des écoles - Versement de subventions exceptionnelles (4 750 000 euros) au titre de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire

DELIBERATION N° 177

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DASCO 64, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation d'attribuer des subventions exceptionnelles à plusieurs Caisses des écoles ;

Vu les articles L.2121-12 et suivants et L. 2511-2 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS, rapporteur, Premier adjoint en charge de l'Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Sur la proposition de M^{me} Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/178 : Caisse des écoles (14^{ème}) - Subvention d'investissement (27 291,60 euros) au titre de la restauration scolaire du collège Giacometti

DELIBERATION N° 178

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DASCO 84, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation d'attribuer à la Caisse des écoles du 14^{ème} arrondissement une subvention d'investissement (27 291,60 euros) dans le cadre de la reprise d'exploitation du service de restauration scolaire du Collège Alberto Giacometti ;

Vu les articles L.2121-29, L 2511-2, L 2511-13, L 2511-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS, rapporteur, Premier adjoint en charge de l'Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/179 : Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (619 430 euros) et subventions travaux (131 679 euros)

DELIBERATION N° 179

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération, 2022 DASCO 69 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'octroi de dotations complémentaires de fonctionnement (619 430 euros) et de subventions pour travaux (131 679 euros) à certains collèges publics parisiens ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le Code de l'Éducation ;

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS, rapporteur, Premier adjoint en charge de l'Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/180 : Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2023 (10 947 737 euros)

DELIBERATION N° 180

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération, 2022 DASCO 70 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation les dotations initiales de fonctionnement des collèges publics autonomes pour 2023 travaux (10 947 737 euros) ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le Code de l'Éducation ;

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS, rapporteur, Premier adjoint en charge de l'Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/181 : Collèges imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2023 (2 779 333 euros)

DELIBERATION N° 181

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération, 2022 DASCO 71 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation les dotations initiales de fonctionnement des collèges imbriqués avec un lycée pour l'année 2023 (2 779 333 euros) ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le Code de l'Éducation ;

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS, rapporteur, Premier adjoint en charge de l'Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/182 : Divers collèges - Dotations (1 087 099 euros) pour le soutien de la Ville de Paris aux projets éducatifs

DELIBERATION N° 182

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DASCO 96, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'attribution des dotations aux collèges pour le financement de projets éducatifs ;

Vu les articles L.1111- 1, L.2511-1 à L.2512-29 L.2511-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le Code de l'Éducation, notamment son article L.213-2 ;

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS, rapporteur, Premier adjoint en charge de l'Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/183 : Subventions (620 553 euros), avenant n° 1 à l'association FRANCE HORIZON (10e) pour ses trois établissements de petite enfance

DELIBERATION N° 183

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DFPE 126, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation d'attribuer des subventions à l'association France HORIZON .

Vu les articles L.2111-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS, rapporteur, Premier adjoint en charge de l'Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique: à l'unanimité avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

DÉLIBÉRATION**Séance du 27 septembre 2022**

Délib. 14/22/184 : Subventions (14 398 €) et conventions avec l'association « ABC Puériculture » (16e) pour la réalisation de travaux de mises aux normes pour deux établissements d'accueil du jeune enfant.

DELIBERATION N° 184

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DFPE 149, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation d'attribuer une subvention à l'association « ABC Puériculture » ;

Vu l'article L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS, rapporteur, Premier adjoint en charge de l'Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés : 28 dont 7 pouvoirs

 -Pour : 28 dont 7 pouvoirs

 -Contre : 0 dont 0 pouvoir

Abstentions : 0 dont 0 pouvoir

Ne prennent pas part au vote :



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/186 : Mise en œuvre d'un plan de soutien en direction des acteurs associatifs de la Petite Enfance face à la crise sanitaire et économique

DELIBERATION N° 185

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DFPE 143, par lequel Madame la Maire demande l'autorisation d'attribuer une subvention à 80 associations. ;

Vu l'article L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS, rapporteur, Premier adjoint en charge de l'Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Sur la proposition de Mme Carine PETTI, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	25	dont	7	pouvoirs
-Pour :	25	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions : (C Chevalier, A Ghaidi)	2	dont	0	pouvoir
Ne prennent pas part au vote (S Parisot)	1			

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/185 : Subventions (81.250 euros) - et conventions - à six associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique.

DELIBERATION N° 186

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DFPE 152, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation d'attribuer une subvention à six associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique. ;

Vu l'article L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS, rapporteur, Premier adjoint en charge de l'Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU *14^{ème}*

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/187 : Octroi et réitérations de garanties d'emprunts finançant divers programmes de logement social de la RIVP

DELIBERATION N° 187

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DLH 123, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation d'accorder, de modifier et de réitérer la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant divers programmes de logement social de la RIVP ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND, rapporteure, Adjointe en charge de l'urbanisme, logement et qualité de vie dans le parc social ;

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à la majorité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés : 27 dont 7 pouvoirs

 -Pour : 22 dont 6 pouvoirs

 -Contre : 5 dont 1 pouvoir

(JF Alexandre, MC Carrère-Gée, S Claux, ML Duhalde, P Viry)

Abstentions : 0 dont 0 pouvoir

Ne prennent pas part au vote 1

(E Azière)

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/188 : Réalisation, 44 Rue Raymond Losserand (14^e) d'un programme de rénovation d'un logement social par SNL Prologues - Subvention (12 150 euros)

DELIBERATION N° 188

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DLH 146, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme de rénovation à réaliser par SNL Prologues au 44 rue Raymond Losserand (14^e) ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le code de la Construction et de l'Habitation ;

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND, rapporteure, Adjointe en charge de l'urbanisme, logement et qualité de vie dans le parc social ;

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/189 : Garantie d'emprunt au bénéfice de la RIVP pour un emprunt à hauteur de 20.000.000 € visant le financement de diverses opérations de logement social, libre et de locaux d'activité.

DELIBERATION N° 189

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DLH 173, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation d'octroyer une Garantie à hauteur de 50 % pour les emprunts à contracter par la régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) 11-13, avenue de la Porte d'Italie – 75013 PARIS, destinés au financement des opérations d'investissement ;

Vu les articles L.2252-1 et L. 2252-2, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le Code Civil, et notamment son article 2321 ;

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND, rapporteure, Adjointe en charge de l'urbanisme, logement et qualité de vie dans le parc social ;

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à la majorité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	23	dont	6	pouvoirs
-Contre :	5	dont	1	pouvoir
(JF Alexandre, MC Carrère-Gée, S Claux, ML Duhalde, P Viry)				
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/190 : Dénomination Jardin des colonnes-Ricardo Bofill attribuée au jardin des colonnes situé 2, place de Séoul dans le 14^e arrondissement de Paris

DELIBERATION N° 190

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DEVE 64, par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution de la dénomination Jardin des colonnes-Ricardo Bofill au jardin des colonnes situé 2, place de Séoul dans le 14^{ème} arrondissement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par M. Thierry LE DEZ, rapporteur Délégué en charge du patrimoine

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/191 : Subvention (220.000 euros) à l'association Cité-Théâtre et avenant n°1 à la convention annuelle financière (14e).

DELIBERATION N° 191

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DAC 11, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention annuelle financière, relatif à l'attribution du solde de la subvention de fonctionnement à l'association Cité-Théâtre ;

Vu les articles L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Mélody TONOLLI, rapporteure, Déléguée à Culture, à la vie nocturne, à l'égalité femmes – hommes et à la lutte contre les discriminations.

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/192 : Subvention de fonctionnement (2.217.500 euros) et avenant à la convention avec l'EPCC Maison des Pratiques Artistiques Amateurs.

DELIBERATION N° 192

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DAC 298, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs un avenant à la convention annuelle d'objectifs relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement ;

Vu les articles L.2224-1 et L.2224-2, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Mélody TONOLLI, rapporteure, Déléguée à Culture, à la vie nocturne, à l'égalité femmes – hommes et à la lutte contre les discriminations.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/193 : Subventions (11.000 euros) à cinq associations au titre de l'action culturelle locale du 14^e arrondissement

DELIBERATION N° 193

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DAC 603, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations Figures du 14^e, La Table des matières, Art sous X Paris 14, Paris 14 territoire de cinéma et Autres Brésils ;

Vu les articles L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Mélody TONOLLI, rapporteure, Déléguée à Culture, à la vie nocturne, à l'égalité femmes – hommes et à la lutte contre les discriminations.

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique: à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés : 28 dont 7 pouvoirs

-Pour : 28 dont 7 pouvoirs

-Contre : 0 dont 0 pouvoir

Abstentions : 0 dont 0 pouvoir

Ne prennent pas part au vote

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/194 : Subventions (241.000 euros) conventions et avenants à convention avec huit structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir.

DELIBERATION N° 194

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DAC 242, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'attribution de subventions de fonctionnement à huit structures au titre de l'Art pour Grandir ;

Vu les articles L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Mélody TONOLLI, rapporteure, Déléguée à Culture, à la vie nocturne, à l'égalité femmes – hommes et à la lutte contre les discriminations.

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU *14^{ème}*

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/195 : Subventions (284.000 euros) avec conventions ou avenants avec des associations pour des résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir et de l'Olympiade Culturelle.

DELIBERATION N° 195

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DASCO 87, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation la signature de conventions ou avenants pour des résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir et l'Olympiade Culturelle, et l'attribution des subventions associées ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le code de l'éducation ;

Sur le rapport présenté par Mme Mélody TONOLLI, rapporteure, Déléguée à Culture, à la vie nocturne, à l'égalité femmes – hommes et à la lutte contre les discriminations.

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/196 : Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcelle Meyer au 35 avenue Jean Moulin, dans le 14^{ème}

DELIBERATION N° 196

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DAC 495, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcelle Meyer – 35 Avenue Jean Moulin à Paris 14^e ;

Vu les articles L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Mélody TONOLLI, rapporteure, Déléguée à Culture, à la vie nocturne, à l'égalité femmes – hommes et à la lutte contre les discriminations.

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/197 : Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Dimitri Bouchène et Serge Ernst au 35 avenue Jean Moulin dans le 14^{ème}

DELIBERATION N° 197

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DAC 496, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Dimitri Bouchène et Serge Ernst au 35 avenue Jean Moulin dans le 14^{ème} ;

Vu les articles L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Mélody TONOLLI, rapporteure, Déléguée à Culture, à la vie nocturne, à l'égalité femmes – hommes et à la lutte contre les discriminations.

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/198 : Dénomination square Valentine Schlegel attribuée au square situé 17, rue Pauly dans le 14^e arrondissement de Paris

DELIBERATION N° 198

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DEVE 65, par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution de la dénomination square Valentine Schlegel au square situé 17, rue Pauly dans le 14^e arrondissement de Paris ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Mélody TONOLLI, rapporteure, Déléguée à Culture, à la vie nocturne, à l'égalité femmes – hommes et à la lutte contre les discriminations.

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	28	dont	7	pouvoirs
-Pour :	28	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

;



CONSEIL DU *14ème*

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/199 : Conventions et subventions de fonctionnement (350 000 euros) en faveur de 17 structures parisiennes de l'économie sociale et solidaire pour la transition écologique de l'économie

DELIBERATION N° 199

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DAE 56, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation d'accorder une subvention de fonctionnement à 17 organismes et de l'autoriser à signer une convention avec chacun d'entre eux ;

Vu les articles L.2511-1 et les suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par M. Jérôme MARCHAND, rapporteur, Délégué à l'emploi, au développement économique, à l'économie sociale et solidaire ;

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	24	dont	6	pouvoirs
-Pour :	24	dont	6	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	5	dont	1	pouvoir

(JF Alexandre, MC Carrère-Gée, S Claux, ML Duhalde, P Viry)

Ne prennent pas part au vote

CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/200 Subvention (40 000 €) à l'association Passerelle-Assist'Aidant ;

DELIBERATION N° 200

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DSOL 88, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'attribution d'une subvention à l'association Passerelle Assist'Aidant (6^e) ; .

Vu les articles L.2511-13, L.2511-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	29	dont	7	pouvoirs
-Pour :	29	dont	7	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU *14^{ème}*

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/201 : Actions contribuant au partage de l'espace public et à la Stratégie Paris Piéton - Subventions (31 500 euros) et conventions avec 8 associations

DELIBERATION N° 201

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DVD 102, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer 8 conventions avec 8 associations pour l'attribution de subventions dans le cadre de la mise en œuvre d'action en faveur du partage de l'espace public et du Plan Piéton ;

Vu l'article L.2511-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par M. Guillaume DURAND, rapporteur, Adjoint en charge de la transformation de l'espace public, végétalisation et espaces verts, voirie et mobilités ;

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	29	dont	6	pouvoirs
-Pour :	29	dont	6	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

DÉLIBÉRATION**Séance du 27 septembre 2022**

Délib. 14/22/202 : Soutien aux associations vélo : subventions de fonctionnement à 15 associations (171 000 €) et conventions associées.

DELIBERATION N° 202

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DVD 105, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer avec les associations Animation, Insertion, Culture et Vélo ; Cocyclette ; Rosa-Parks Paris ; La Petite Rockette ; Mieux se Déplacer à Bicyclette ; Régie de Quartier du 19^e ; La Maison du Canal ; Accueil Goutte d'Or ; Solicycle Études et Chantiers ; RéPAR ; Développement Animation Vélo Soudaire ; Cyclocube ; La Cyclofficine ; Paillettes et Cambouis ; Le Petit Biclou des conventions leur attribuant des subventions de fonctionnement pour promouvoir la culture et la pratique du vélo ;

Vu l'article L.2511-14, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par M. Guillaume DURAND, rapporteur, Adjoint en charge de la transformation de l'espace public, végétalisation et espaces verts, voirie et mobilités ;

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	30	dont	6	pouvoirs
-Pour :	30	dont	6	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/203 : Convention VDP-FDD Paris 2024 « Éducation par le sport » et convention avec les lauréats

DELIBERATION N° 203

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 SG 60, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'attribution de subventions annuelles de fonctionnement à plusieurs associations parisiennes.

Vu les articles L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Anissa GHAIKI rapporteure, Adjointe en charge de la Jeunesse et Sport.

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	30	dont	6	pouvoirs
-Pour :	30	dont	6	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/204 : Transformations olympiques : Impact 2024 - convention de coopération Ville de Paris FDD Paris 2024 et conventions d'exécution

DELIBERATION N° 204

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 SG 47, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation 54 conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris 2024 et 54 associations dans le cadre de l'appel à projets « Impact 2024 » ;

Vu les articles L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Anissa GHAIKI rapporteure, Adjointe en charge de la Jeunesse et Sport

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés : 30 dont 6 pouvoirs

-Pour : 30 dont 6 pouvoirs

-Contre : 0 dont 0 pouvoir

Abstentions : 0 dont 0 pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/205 : Subventions (465 000 euros) et conventions avec 25 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique.

DELIBERATION N° 205

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DSOL 55, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'attribution de financements à 25 associations pour soutenir des actions favorisant l'inclusion numérique sociale dans un cadre conventionnel ; .

Vu les articles L.2511-13, L.2511-14, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Julie CABOT, rapporteure, Adjointe en charge des Solidarités et lutte contre les inégalités.

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	30	dont	6	pouvoirs
-Pour :	30	dont	6	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

CONSEIL DU 14^{ème}**DÉLIBÉRATION****Séance du 27 septembre 2022**

Délib. 14/22/206 : Budget Participatif – Subventions (143 000 euros) et conventions avec sept structures de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat social

DELIBERATION N° 206

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DAE 58, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'accorder des subventions à sept structures de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat social et de l'autoriser à signer une convention avec cinq de ces structures ;

Vu les articles L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Sinda MATMATI, rapporteure, Adjointe en charge de la Transition écologique, plan climat, propreté et économie circulaire ;

Sur la proposition de Mme Carine PETTT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	30	dont	6	pouvoirs
-Pour :	30	dont	6	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/207 : Subventions (61.000 euros) et conventions avec trois associations œuvrant pour la réduction des déchets

DELIBERATION N° 207

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DPE 33, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation d'attribuer quatre subventions d'un montant total de 61 000 euros aux associations Extramuros (20^e) et Réseau Môm'artre (19^e) et de lui autoriser à signer les conventions annuelles d'objectifs passées avec ces associations ;

Vu les articles L.3411-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Sur le rapport présenté par Mme Sinda MATMATI, rapporteure, Adjointe en charge de la Transition écologique, plan climat, propreté et économie circulaire ;

Sur la proposition de Mme Carine PETIT, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	30	dont	6	pouvoirs
-Pour :	30	dont	6	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/208 : Demande d'autorisation de recherche de gîte géothermique par le SIPPAREC au 39 rue Danton à Malakoff (92), en vue de la création d'un réseau de chaleur sur Malakoff et Montrouge

DELIBERATION N° 208

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu le projet de délibération 2022 DTEC 21, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation d'émettre un avis sur la demande d'autorisation de recherche de gîte géothermique à Malakoff (92) ;

Vu les articles L.2511-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le Code minier, article 7-8 du décret 78-498 du 28 MARS 1978 modifié ;

Sur le rapport présenté par Mme Sinda MATMATI, rapporteure, Adjointe en charge de la Transition écologique, plan climat, propreté et économie circulaire ;

Sur la proposition de Mme Carine PE'ITI, la Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

Suffrages exprimés :	30	dont	6	pouvoirs
-Pour :	30	dont	6	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/209 : Vœu présenté par Mme Catherine Chevalier, Mme Julie Cabot, M. Guillaume Durand, et les élu.e.s de la majorité municipale, relatif au retour à une offre complète de transports sur toutes les lignes

DELIBERATION N° 209

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du 14^{ème} arrondissement relatif aux vœux ;

V14 2022 11 déposé par Mme Catherine Chevalier, Mme Julie Cabot, M. Guillaume Durand, et les élu.e.s de la majorité municipale, relatif au retour à une offre complète de transports sur toutes les lignes

EMET LE VOEU

Considérant la décision d'Île-de-France Mobilités en conseil d'administration du 11 octobre 2021 de réduire l'offre de transport pour une durée indéterminée sur 13 lignes de métro, 165 lignes de bus, 6 lignes de RER et de transilien, ainsi que 4 lignes de tramways ;

Considérant que les calculs d'offre réalisés par IDFM correspondent à l'évaluation de la fréquentation des lignes au mois de juin et à l'été 2021, soit avant l'allègement de l'obligation du travail ou en pleine période estivale ;

Considérant aujourd'hui un retour à la normale en matière de comportement de mobilité, que le télétravail se fait plus rare et que des millions de Franciliens et de Franciliennes se déplacent chaque jour dans Paris

Considérant l'importance du bus comme mode de déplacement à Paris avec 222 millions de voyages effectués en 2021 ;

Considérant que ce mode de transport est fortement plébiscité par les personnes à mobilité réduite, les personnes en situation de handicap ainsi que les parents avec de jeunes enfants ;

Considérant le manque de 1800 conducteur.rice.s en Île-de-France, dont 1500 pour le seul réseau RATP, soit plus de 9% des effectifs de machinistes ;

Considérant que plus de 1200 services de bus n'ont pas été assurés chaque jour de la première semaine de septembre ;

Considérant l'augmentation de l'attente des usager.ère.s des transports en commun pouvant aller jusqu'à plus d'une heure par rapport à une situation normale ;

Considérant que la ligne 62, une des plus fréquentées de Paris, et dont la vitesse commerciale a été améliorée grâce aux aménagements rue d'Alésia, est fortement impactée par cette dégradation du service ;

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

DELIBERATION N° 209 (suite)

Considérant que l'on peut légitimement craindre que cette dégradation des conditions de circulation dans les transports en commun incite les usagers des transports en commun parisiens à se reporter vers le transport automobile individuel, à l'image de ce qui est constaté depuis la rentrée de septembre sur le réseau routier national où les bouchons se trouvent à un niveau bien supérieur à la moyenne ;

Considérant l'impact environnemental de la circulation routière qui se manifeste notamment par la répétition d'épisodes de pics de pollution, et donc l'impératif de favoriser les transports en commun ;

Considérant que le retour à l'offre complète est une revendication des usagers des transports ;

Considérant que la Ville de Paris contribue au financement d'Île-de-France Mobilités à hauteur de 400 millions d'euros par an et à hauteur de 40 millions en tant qu'employeur dans le cadre du Versement Mobilité ;

Considérant la volonté de la présidente de la région Île-de-France d'augmenter le prix du Pass Navigo alors même qu'elle réduit en parallèle l'offre de transport ;

Considérant que les erreurs de gestion de la présidente de la région Île-de-France ne doivent pas peser sur le pouvoir d'achat des Parisiens ;

Pour ces motifs, sur proposition de Catherine Chevalier, Julie Cabot, Guillaume Durand, et des élus de la majorité municipale, le conseil d'arrondissement du 14^{ème} arrondissement émet le vœu que le conseil de Paris interpelle Valérie Pécresse, présidente d'Île-de-France Mobilités, afin de :

Bénéficier d'un compte-rendu précis de l'état actuel du service de transports en commun parisien et plus spécifiquement de celui des bus ;

Réclamer un retour immédiat à l'offre complète de transport ;

S'opposer à l'augmentation annoncée du Pass navigo.

DELIBÈRE

Article unique : Après discussion le vœu est adopté à la majorité

Suffrages exprimés :	30	dont	6	pouvoirs
-Pour :	25	dont	6	pouvoirs
-Contre :	5	dont	0	pouvoir
(JF Alexandre, MC Carrère-Gée, S Claux, ML Duhalde, P Viry)				
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU *14^{ème}*

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/210 : Vœu présenté par Mme Catherine Chevalier, Mme Agnès Bertrand, et les élu.e.s de la majorité municipale, relatif au devenir du site « La Rochefoucauld »

DELIBERATION N° 210

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du 14^{ème} arrondissement relatif aux vœux ;

V14 2022 12 déposé par Mme Catherine Chevalier, Mme Agnès Bertrand, et les élu.e.s de la majorité municipale, relatif au devenir du site « La Rochefoucauld »

EMET LE VŒU

Considérant la décision de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris de fermer le service de gérontologie de la Rochefoucauld pour le regrouper avec les sites de la Broca et la Collégiale et de vendre ce site ;

Considérant que le vœu de la majorité municipale adopté par le conseil d'arrondissement du 24 juin 2019 et le conseil de Paris de juillet 2019 demandant notamment :

« Que le futur de ce site soit protégé de la spéculation foncière et réponde à des objectifs d'intérêt général, dont 50% de logements sociaux et une protection architecturale et paysagère du site »

Considérant que le site de la Rochefoucauld représente une surface d'environ 2 ha, avec un ancien hôtel particulier et de nombreuses dépendances dont le caractère patrimonial est à préserver ;

Considérant la qualité paysagère de ce site à préserver, dont une partie est classée en Espace Vert Protégé au PLU,

Considérant que la phase de concertation du PLU bioclimatique doit relever les enjeux démographiques, de mixité sociale et climatiques,

Considérant que le site sera libéré en janvier 2023 de l'occupation temporaire du commissariat de police, qui s'y était installé durant les travaux de réfection de ses locaux,

Sur proposition de Catherine Chevalier, Agnès Bertrand, et des élu.e.s de la majorité municipale le Conseil d'Arrondissement du 14^e émet le vœu que :

L'APHP se positionne rapidement sur le devenir de ce site afin que la Ville de Paris puisse se positionner et puisse étudier une faisabilité d'acquisition du site ;

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

DELIBERATION N° 210 (suite)

L'APHP et la Ville de Paris lancent une concertation publique sur le devenir de ce site,

L'aménagement projeté ne vise pas ni la spéculation ni la valorisation foncière, permette au site de rester dans la sphère publique pour un développement maîtrisé qui pourrait accueillir des logements sociaux, des activités d'intérêt général, culturelles, sportives, de santé et de soins, profitant au plus grand nombre ;

La qualité architecturale du site, et paysagère actuelle soit maintenue : protection de l'espace vert et ouverture au public, étude d'une traversée piétonne entre l'avenue du Général Leclerc et René Coty

Le principe d'une occupation transitoire soit rapidement étudié pour être opérationnelle dès le départ du Commissariat de Police et ouvert à une concertation publique,

DELIBÈRE

Article unique : Après discussion le vœu est adopté à la majorité

Suffrages exprimés :	30	dont	6	pouvoirs
-Pour :	25	dont	6	pouvoirs
-Contre :	5	dont	0	pouvoir
(JF Alexandre, MC Carrère-Gée, S Claux, ML Duhalde, P Viry				
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU *14^{ème}*

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/211 : Vœu présenté par Mme Melody Tonolli, M. Thierry Le Dez, et les élu.e.s de la majorité municipale relatif à la création de Journées du Matrimoine et du Patrimoine à Paris en 2023

DELIBERATION N° 211

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du 14^{ème} arrondissement relatif aux vœux ;

V14 2022 13 déposé par Mme Melody Tonolli, M. Thierry Le Dez, et les élu.e.s de la majorité municipale relatif à la création de Journées du Matrimoine et du Patrimoine à Paris en 2023

EMET LE VŒU

Les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par leur statut d'employeurs, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance et leur capacité d'animation des territoires, elles doivent être un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité. Première loi globale, et texte de mobilisation de toute la société, la Loi du 4 Août 2014 « Pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » réaffirme le rôle des collectivités territoriales pour atteindre une égalité effective.

En septembre dernier, 17 000 lieux emblématiques étaient proposés à la visite lors des journées du Patrimoine. 95 % de ces lieux ont été créés par des hommes. Comment expliquer cette réalité, alors que notre histoire regorge de scientifiques, d'écrivaines, de militantes, de femmes politiques, d'artistes, de résistantes ?

« Le plus souvent dans l'Histoire, "anonyme" était une femme ». Comme le souligne Virginia Woolf, les femmes ont très souvent été oubliées ou même effacées de l'Histoire.

Le matrimoine vise à valoriser l'héritage des femmes (culturel, artistique, scientifique, politique...) et à leur redonner leur juste place dans le récit historique. Le matrimoine est constitué de la mémoire des créatrices du passé et de la transmission de leurs œuvres. L'égalité entre femmes et hommes nécessite une valorisation de l'héritage des femmes.

Initiées d'abord en Europe depuis quelques années à Lièges, Bruxelles ou Florence, les Journées du matrimoine fleurissent aussi désormais en France. Rennes, Rouen, Nantes, Montpellier, Bordeaux, Saumur, de nombreuses villes en France ont déjà rebaptisé l'événement : les Journées du Matrimoine et du Patrimoine.

CONSEIL DU 14^{ème}

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

DELIBERATION N° 211 (suite)

Depuis 2021, Bruxelles a par ailleurs lancé une nouvelle appellation, en remplaçant les Journées du patrimoine par : « Héritage Days », la journée de l'héritage, marquant aussi la volonté d'amplifier la diversité, d'intégrer la communauté LGBTQI+ et prendre en compte l'héritage colonial.

Depuis deux années, la Ville de Paris soutient et accueille les initiatives portées par HF IDF Matrimoine.

Les 12e, 14e et 20e arrondissements se mobilisent déjà pour promouvoir des événements autour du mariage.

Le 14^{ème} arrondissement, s'est associé pour la 2^e année à cette démarche en organisant des journées du Matrimoine et du Patrimoine, avec des expositions, visites, balades, performances, conférences célébrant les grandes figures féminines de l'arrondissement.

Nous devons néanmoins aller plus loin. Il est aujourd'hui pertinent pour la Ville de Paris de dénommer la prochaine édition 2023 « Journées du Matrimoine et du Patrimoine ». En cohérence avec notre politique ambitieuse sur l'égalité femmes-homme, notamment dans l'espace public.

Sur proposition de Mélody Tonolli, Thierry Le Dez et des élu.e.s de la majorité, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris :

Organise dès 2023 des Journées du Matrimoine et du Patrimoine ;

Interpelle la Ministre de la Culture et la Commissaire européenne à l'Éducation, à la Culture, au Multilinguisme à la Jeunesse et au Sport afin que les Journées Européennes du Patrimoine deviennent les Journées Européennes du Matrimoine et du Patrimoine

DELIBÈRE

Article unique : Après discussion le vœu est adopté à l'unanimité

Suffrages exprimés :	25	dont	6	pouvoirs
-Pour :	25	dont	6	pouvoirs
-Contre :	0	dont	0	pouvoir
Abstentions :	0	dont	0	pouvoir
Ne prennent pas part au vote	5	dont	0	pouvoir

(JF Alexandre, MC Carrère-Gée, S Claux, ML Duhalde, P Viry)



CONSEIL DU *14ème*

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

Délib. 14/22/212 : Vœu déposé par Mme Olivia Polski, M. Valentin Guenanen et les élu.e.s de la majorité municipale, relatif à la mise en œuvre des sanctions pour les dark stores en infraction

DELIBERATION N° 212

Le Conseil du 14^{ème} arrondissement,

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du 14^{ème} arrondissement relatif aux vœux ;

V14 2022 14 déposé par Mme Olivia Polski, M. Valentin Guenanen et les élu.e.s de la majorité municipale, relatif à la mise en œuvre des sanctions pour les dark stores en infraction

EMET LE VŒU

Considérant que depuis la crise sanitaire, les « entrepôts fantômes » ou « dark store », ces locaux en rez-de-chaussée sans devantures ouverts par les acteurs de la livraison rapide de courses à domicile (« Quick commerce »), se sont fortement développés, à Paris ;

Considérant que leur développement soudain et parfois anarchique ces deux dernières années ont dégradé le cadre de vie des riverains, généré des nuisances en matière environnementale, sonore et de partage harmonieux de l'espace public, contribué à fragiliser le tissu économique et commercial local, et développé un modèle social précaire ;

Considérant que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Paris classe actuellement ces activités comme des entrepôts et qui ne peuvent en conséquence pas s'installer sans autorisation de la Ville ;

Considérant que de nombreux Dark Stores se sont déployés sans respecter la réglementation parisienne en vigueur et l'insertion urbaine, notamment dans le 14^e arrondissement aux adresses suivantes : 56-58 rue Rémy Dumoncel (cajoo), 123 bd Brune (flink), 26 rue Vercingetorix (getir) et 75/77 Père Corentin (getir) ;

Considérant que depuis plusieurs mois, la Ville de Paris a activé tous ses leviers pour lutter contre la prolifération de ces entrepôts pour la plupart installés, comme la mise en place en place d'un guichet de signalement unique sur Paris.fr par les riverains et mairies d'arrondissement, des contrôles de légalité sur sites, des pénalités financières pour chaque infraction constatée, ou encore par la verbalisation des stationnements gênants sur la chaussée et le trottoir ;

Considérant la transmission à la Procureure de la République, des constats de ces infractions au Code de l'urbanisme **et au** PLU ;

Considérant par ailleurs que la révision en cours du PLU pourra permettre de préciser les critères d'interdiction ou de limitation de ces activités au sein de certaines zones ou sur tout Paris ;

Considérant le travail en cours engagé avec le Gouvernement à la demande des élus locaux des villes urbaines concernées par le développement de ces activités ;

Considérant le vœu voté lors du conseil d'arrondissement du 14^e du 9 novembre 2021 relatif aux multiples risques liés au développement du quick commerce ;

CONSEIL DU

DÉLIBÉRATION

Séance du 27 septembre 2022

DELIBERATION N° 212 (suite)

Le Conseil du 14ème arrondissement, sur proposition d'Olivia Polski, Valentin Guenanen et des élu.e.s de la majorité municipale, émet le vœu que :

Le Garde des Sceaux saisisse le Procureur de la République de Paris afin que le parquet puisse instruire l'ensemble dans les meilleurs délais les procès-verbaux d'infraction établis par les services de la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris, pour faire respecter la réglementation en vigueur et fermer les Dark Store considérés comme illégaux.

Le Procureur demande au Préfet de Police la fermeture de ces établissements.

DELIBÈRE

Article unique : Après discussion le vœu est adopté à l'unanimité

Suffrages exprimés : 30 dont 6 pouvoirs

-Pour : 30 dont 6 pouvoirs

-Contre : 0 dont 0 pouvoir

Abstentions : 0 dont 0 pouvoir

Ne prennent pas part au vote



CONSEIL DU

DÉLIBÉRATION